
SAINT-MANDÉ MAG

N°274 Janvier 2023 saintmande.fr

2023

À la Une
CONCERTATION : PARTICIPEZ AUX ATELIERS

Focus
ENTRETIEN AVEC MONSIEUR LE MAIRE JULIEN WEIL



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.6



À LA UNE
Ecowatt : la météo de l'électricité

P.21



CULTURE ET VOUS
Le Salon du Livre à part les 28 et 29 janvier

SAINT-MANDÉ MAG N°274 / JANVIER 2023 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Adobe Stock
IMPRESSION Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

Ville de Saint-Mandé 94160.saintmande @saintmande

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.06 À LA UNE

Les ateliers thématiques : *Notre cœur de ville, demain ?* / Déménagement de la Police municipale

P.10 FOCUS

Entretien avec le Maire, Julien Weil

P.14 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

Del Pozzo, traiteur italien / Les plus belles vitrines de Noël primées

P.17 CADRE DE VIE

Les enclos à sapins / Label APicité® : 3 Abeilles pour Saint-Mandé

P.20 CULTURE ET VOUS

Saint-MandéScope / Portrait : Anne Coutureau, metteuse en scène d'*Andromaque*

P.24 HISTOIRE

La gare de Saint-Mandé

P.27 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.28 À TOUT ÂGE

CME et CMJ : l'agenda de nos jeunes élus / HIA Bégin : carte navette 2023

P.32 LES ASSOS

L'actualité des associations saint-mandéennes / Le Salon du Modélisme ferroviaire

P.34 LIBRE EXPRESSION

La tribune des groupes de l'opposition

P.36 SERVICES

Permanences des élus / Prochain Conseil municipal / Pharmacies de garde / Hommage aux victimes de l'hyper Cacher / Modes de garde / Atelier d'économies d'énergie / Boutique éphémère / Le Temps des Aidants / UFC Que choisir / Notre-Dame de Saint-Mandé / Aide au numérique / Galette / Cabinet d'orthodontie / Les rendez-vous de la Maison de la Famille / Calendrier des Pompiers / Recensement

P.38 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

*“ Trois vœux pour
2023 : dynamisme
et audace,
accomplissement et
renouveau et enfin
union et intérêt
général pour notre
belle ville de Saint-
Mandé. ”*

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

A l’heure où s’achève l’année 2022, cet édito est pour moi l’occasion de présenter à chacun d’entre vous mes sincères et chaleureux vœux de santé, de bonheur et de fraternité. Que cette année 2023 soit, pour vous et vos proches, à la hauteur de vos espérances, teintée de douceur et riche de bonheur.

Permettez-moi également de formuler, pour 2023, mes vœux pour notre belle ville de Saint-Mandé.

Mon premier sera un vœu de dynamisme et d’audace. En dépit d’un contexte difficile, en particulier pour les collectivités locales, nous poursuivrons la réalisation de nos projets et accueillerons l’achèvement de certains, débutés il y a quelques temps déjà. Famille, petite enfance, seniors, sécurité, cadre de vie et environnement, solidarité, santé, culture et sport seront encore une fois nos priorités pour Saint-Mandé.

Le deuxième vœu que je forme sera l’accomplissement et le renouveau. Accomplissement des travaux du Quartier

Nord, qui se poursuivront tout au long de l’année. Mais également ceux du parc de la “Pointe Paul Bert” que nous aurons le plaisir de découvrir prochainement. Renouveau car, à l’occasion de la grande concertation lancée sur le “cœur de ville”, vous avez été très nombreux à nous témoigner votre volonté de faire évoluer notre centre-ville pour le rendre plus beau, plus dynamique, plus sécurisé et plus convivial. Nous mènerons également bien d’autres projets tels que le réaménagement de la Médiathèque, la création future d’une Maison de Santé et la refonte de notre politique d’animations et de loisirs pour nos seniors grâce à l’arrivée de notre nouvelle responsable dédiée spécialement à ces politiques. Enfin, grâce aux dernières décisions prises en Conseil municipal par notre Majorité, nous poursuivrons notre politique en faveur des commerces, comme nous l’avons fait en permettant la création du restaurant “La Cabane”. Nous serons aux côtés des commerçants et nous serons plus que jamais mobilisés pour attirer de nouveaux commerces.

Le dernier vœu que je forme est celui de l’union et de l’intérêt général. En effet, j’ai, depuis le début de mon mandat, prôné le rassemblement et l’union, au-delà des clivages politiques, dans l’intérêt des Saint-Mandéens. J’ai été d’ailleurs très heureux que Luc Alonso fasse le choix de rejoindre notre Majorité municipale, animé du même esprit d’union et d’intérêt général que le nôtre. Malheureusement, je regrette qu’encore une fois, certains membres de l’opposition ne témoignent qu’hostilité et suspicion envers les



projets menés par la Majorité municipale. Loin d’être force de proposition, ils s’évertuent à noyer l’administration de demandes tous azimuts, de recours sans intérêt, préférant la procédure, la manipulation et la désinformation. Face à la polémique permanente, je propose l’intérêt général. Je constate d’ailleurs, avec plaisir, que le Député de leur propre mouvement nous a apporté clairement son soutien. Il en va de l’intérêt et du respect des habitants.

Je souhaite le meilleur pour Saint-Mandé et pour chacun d’entre vous, restant toujours à vos côtés.

Merveilleuse année 2023.

A handwritten signature in black ink that reads "Julien Weil".



PAROISSE SAINT-LOUIS DE VINCENNES

Les Journées de l'amitié

De nombreux Saint-Mandéens ont partagé ce moment festif et convivial les 18, 19 et 20 novembre derniers.



SENIORS

Des colis pour nos aînés

Le 14 décembre, le Maire, Julien Weil entouré d'élus, remettait aux aînés du Centre Communal d'Action Sociale, les traditionnels colis de Noël.



SOIRÉE DE GALA

10^e symphonie amicale

Un concert intitulé "Symphonie amicale" était organisé le 3 décembre dernier dans la salle des Fêtes par l'Association des Femmes Coréennes en France (AFCF-KOWIN) pour les membres de l'association Racines coréennes.

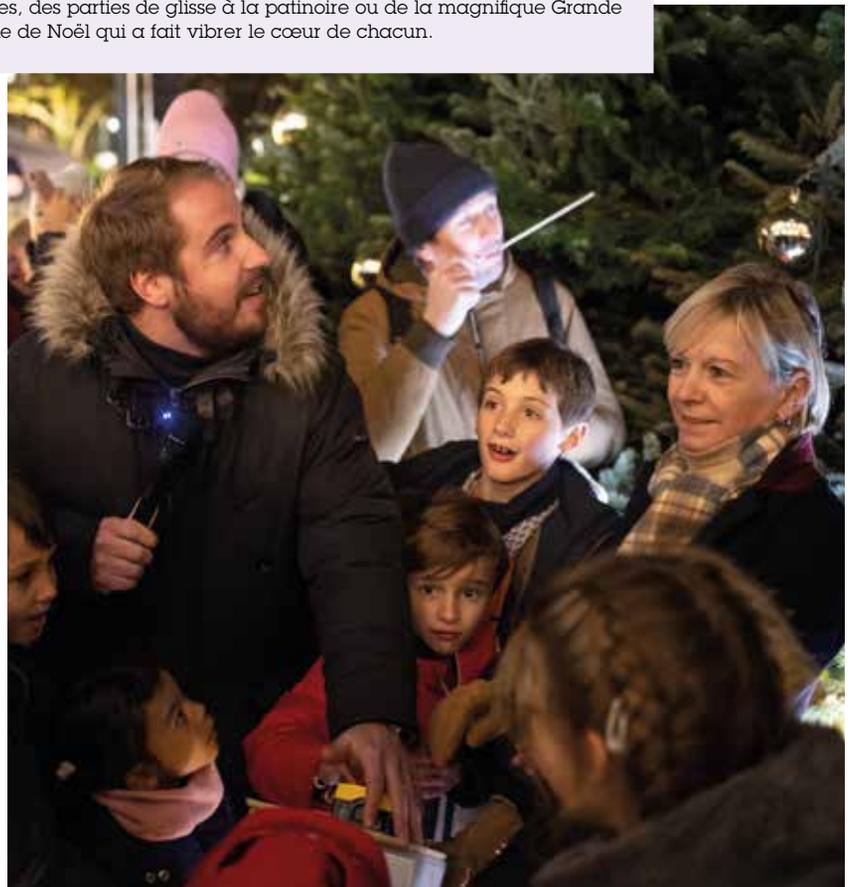
Un grand merci à tous les figurants et danseurs saint-mandéens de la Grande Parade de Noël qui ont été formidables !



FESTIVITÉS

Un hiver enchanté

Les sourires émerveillés des enfants sont la plus belle des récompenses pour la Municipalité, organisatrice des festivités de fin d'année. Qu'il s'agisse du très poétique Marché de Noël, du sapin brillant de mille feux, des spectacles, des parties de glisse à la patinoire ou de la magnifique Grande Parade, tout a contribué à la magie de Noël qui a fait vibrer le cœur de chacun.



ÉLECTRICITÉ

ECOWATT, LE DISPOSITIF D'ALERTE POUR CET HIVER

L'approvisionnement en électricité s'annonçant tendu, le dispositif Ecowatt a été conçu par RTE, le gestionnaire du réseau électrique, pour permettre à chacun d'agir sur sa consommation d'électricité afin d'anticiper les risques de coupure.

Le site internet et l'application Ecowatt vous informent en temps réel et à J + 3 de la situation du réseau.

LE DISPOSITIF ECOWATT

Lorsque nous consommons tous de l'électricité en même temps, en particulier, en semaine, pendant les heures de pointe, il est possible que notre système électrique ne parvienne pas à répondre à tous nos besoins. Ainsi, comme une météo de l'électricité, Ecowatt qualifie le niveau de consommation des Français via un code couleur, et incite à prendre des mesures pour soulager le réseau et éviter les coupures. Trois signaux sont émis :

- **Signal vert** : pas d'alerte
- **Signal orange** : le système électrique est tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus
- **Signal rouge** : le système électrique est très tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont indispensables pour éviter ou réduire les coupures d'électricité.

LES ÉCO-GESTES À ADOPTER EN CAS D'ALERTE

En cas de signal orange ou rouge, l'objectif est d'adopter des gestes simples pour **réduire notre consommation entre 8h et 13h et entre 18h et 20h**.

Au travail, il est recommandé de :

- Baisser la température et limiter l'éclairage
- Décaler la recharge des appareils électriques.

À la maison, il est recommandé de :

- Réduire autant que possible la température du chauffage
- Décaler certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver...)

- Modérer l'utilisation des appareils de cuisson en évitant les cuissons longues
- Limiter la consommation d'eau chaude
- Éviter de recharger les véhicules électriques pendant les périodes de tension
- Débrancher tous ses appareils quand ils ne sont pas utilisés et éteindre les lumières inutiles
- Limiter le visionnage de vidéos en *streaming* pendant les heures de pointe (téléchargement pendant les heures creuses).



S'INFORMER SUR LES RISQUES DE COUPURE

Si des coupures d'électricité ont lieu, elles peuvent être **organisées** : elles sont planifiées et mises en œuvre en dernier recours, lorsque les économies d'électricité sont insuffisantes. Elles peuvent être **localisées** : elles sont ciblées par zone géographique de 2 000 clients en moyenne (foyers et professionnels) alimentés par une même ligne électrique ou elles sont **temporaires** : elles durent 2h pour les consommateurs concernés et sont limitées au strict nécessaire. Toutefois, elles ne concernent pas les sites prioritaires : hôpitaux, services d'urgence, commissariats et brigades de gendarmerie, services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), centres pénitentiaires...

En cas de coupure à Saint-Mandé, la Ville vous informera via son site internet et sur les réseaux sociaux.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION SUR VOTRE SMARTPHONE (GOOGLE PLAY OU APP STORE) ET ACTIVEZ LES NOTIFICATIONS POUR ÊTRE AVERTI D'UN RISQUE DE COUPURE.

Important : l'application Ecowatt ne collecte aucune donnée personnelle.



PARTICIPEZ AUX ATELIERS THÉMATIQUES !

Après la réunion publique du 22 novembre dernier, la Ville poursuit sa démarche de concertation avec l'organisation de trois ateliers thématiques. Objectif : affiner collectivement le projet de réaménagement de notre cœur de ville.

LA FORTE MOBILISATION DES SAINT-MANDÉENS

La réussite quantitative de la première étape a montré un fort intérêt et une envie des Saint-Mandéens d'être partie prenante des changements qui les concernent : près de 2000 réponses au questionnaire et 320 personnes étaient présentes lors de la première réunion concernant l'avenir du centre-ville. Plus de 11 % de la population de plus de 14 ans a répondu au questionnaire. Cette mobilisation est remarquable sachant que les sondages nationaux restituent l'opinion publique des Français sur des échantillons de 1 000 personnes pour 67 millions de Français... Elle témoigne d'abord d'un fort attachement des Saint-Mandéens à leur commune, de leur volonté d'apporter des contributions concrètes sur les transformations à faire et aussi de leur vigilance sur les scénarii envisagés. **Sur le fond, cette première étape a montré des inquiétudes mais aussi et surtout la disponibilité des Saint-Mandéens au changement, l'envie d'un projet d'ampleur pour le centre-ville, la nécessité de le transformer et de penser un cœur de ville qui fait sens.**

AFFINONS ENSEMBLE LES SCENARII !

Souhaitant donner suite à cet engouement, les élus engagent la deuxième étape de cette démarche participative avec l'organisation de trois ateliers de travail en janvier et février.

Mardi 31 janvier à 19h30 en salle des fêtes

- Atelier 1 : Quel modèle de centre-ville pour Saint-Mandé demain ?
Seront abordés les thèmes suivants : Quelle identité pour le futur centre-ville ? Quels marqueurs forts mettre en valeur pour le rendre unique ? Quelle ambition lui donner pour qu'il ressemble aux habitants ? Quelle attractivité construire et pour qui ? Quel modèle de développement pour le centre-ville d'une ville d'1 km², aux portes de Paris et à l'orée du bois de Vincennes ?

Samedi 4 février à 10h en salle des fêtes

- Atelier 2 : Le Val de Gaulle du Nord au Sud...
Cet atelier permettra d'échanger sur les questions d'aménagement du centre-ville. Quelle mobilité pour aujourd'hui et pour demain et à quelles conditions ? Quels espaces

publics pour le Val de Gaulle ? Quels aménagements pour tous (enfants, jeunes, personnes âgées, familles, entreprises et commerces...) ? Quelle place pour la nature ? Comment le faire vivre ?

Jeudi 16 février à 19h30 en salle des fêtes

- Atelier 3 : Faire vivre le centre-ville ensemble

L'idée est de construire ensemble la manière dont on se projette dans le centre-ville. Comment le faire vivre ? Quels commerces ? Quels événements ? Quelle convivialité ? Comment relie-t-on les quartiers et les populations ? Comment construire une unité pour Saint-Mandé ? À l'issue de ces ateliers, un travail de compilation et d'analyse sera réalisé par les services de la Ville et les élus, qui reviendront vers les habitants en mars pour présenter les grands axes du projet.

INSCRIVEZ-VOUS SUR : <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/eeefad1c>
EN CLIQUANT SUR CE QR CODE, OU PAR TÉLÉPHONE : 01 49 57 78 03





POLICE MUNICIPALE

DÉMÉNAGEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Depuis le 2 décembre, la Police municipale est installée au 18 bis Chaussée de l'Étang dans les anciens locaux du Centre Municipal de Soins.

DES LOCAUX PLUS SPACIEUX

Après 17 ans passés au 4 avenue de Liège, la Police municipale a emménagé, quelques mètres plus loin, au 18 bis Chaussée de l'Étang, dans de nouveaux locaux plus spacieux, plus fonctionnels et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le temps de prendre leurs marques, les agents sont aujourd'hui très satisfaits de ce changement et estiment que leur nouveau lieu de travail « *est plus adapté à leurs besoins et à leurs missions* ». Des équipements intégrant davantage de nouvelles technologies vont progressivement être créés comme l'aménagement d'un espace dédié au Centre de Supervision Urbain permettant une surveillance en temps réel de l'espace urbain et des bâtiments publics grâce à la vidéo-protection ainsi qu'une salle d'armes... La Municipalité a aussi veillé à ce que les conditions de travail soient améliorées, en témoignent les espaces "détente" permettant de faire de "vraies" pauses ainsi que l'achat de mobilier neuf. Et pour les Saint-Mandéens ? « *Pas de changement pour les habitants, nous serons toujours ouverts 24h/24 et 7 jours/7 : le meilleur des accueils demeurant notre priorité tout comme la sécurité de chacun par tous les moyens : patrouilles, brigade verte,*

brigade cynophile... » affirme Eloïse Brasi, directrice de la Police Municipale de Saint-Mandé.

ET LE 4 AVENUE DE LIÈGE ?

Dans le cadre d'un projet immobilier qui verra le jour courant 2025, les anciens locaux de la Police municipale, le Centre Pierre Cochereau et le poste de "redressement" de la RATP (2 - 4 avenue de Liège/avenue Gambetta) seront démolis.

En effet, depuis 2019, la Ville et la RATP, copropriétaires du terrain ont souhaité mettre en œuvre un projet de valorisation du site. Le poste de "redressement" de la RATP et un nouvel immeuble comprenant 66 logements dont 24 logements sociaux locatifs, des surfaces dédiées à l'offre commerciale et de nouveaux locaux municipaux en rez-de-chaussée seront reconstruits. Quant à la place Charles Digeon, elle s'en trouvera légèrement agrandie et ouverte vers la rue Cart, comme du temps de l'ancienne gare de Saint-Mandé (*voir page 24*).

Un dossier à suivre dans les colonnes de nos prochaines éditions.

**POLICE MUNICIPALE DE SAINT-MANDÉ
18 BIS CHAUSSÉE DE L'ÉTANG
7J/7 ET 24H/24
01 49 57 78 39**

ENTRETIEN

RENCONTRE AVEC LE MAIRE, JULIEN WEIL

Le point sur les actions réalisées par l'équipe municipale en 2022
et les projets en cours et à venir.

Un mot tout d'abord du contexte budgétaire contraint des collectivités locales auquel Saint-Mandé n'échappe pas. Quels sont les efforts fait par la Ville ? Les services rendus aux Saint-Mandéens s'en trouvent-ils impactés ?

« Effectivement, le contexte budgétaire est très contraint du fait de l'explosion des coûts de l'énergie et des matières premières. Et puis, comme toutes les collectivités locales, notre autonomie fiscale est de plus en plus remise en cause : notre levier fiscal est limité dorénavant à la seule taxe foncière, nous devons faire face à des réformes territoriales imposées par l'État qui ne sont que partiellement compensées et les dotations sont en baisse année après année...

Cela dit, grâce à la gestion rigoureuse de la Ville, nous ne sommes pas étranglés, nos finances restent saines et nous pouvons poursuivre les projets de la mandature sans augmenter les taux d'imposition locaux des Saint-Mandéens, comme nous en avons pris l'engagement, alors qu'1/3 des communes françaises a été contraint d'appliquer une hausse. Mon but est de maintenir un service public à un haut niveau de qualité pour toutes et tous. Nous devons faire attention, être rigoureux et optimiser chaque euro dépensé. La décision de ne pas organiser de cérémonies de vœux

cette année, prise collégialement avec mon équipe municipale, fait partie de ces mesures de vigilance, entre autres. »

Un sujet qui vous est cher : faire de Saint-Mandé une ville durable. De nombreux investissements en ce sens ont déjà été réalisés, quels sont ceux à venir ?

« Au-delà de le vouloir, c'est aujourd'hui une nécessité que fort heureusement nous avons déjà anticipée depuis de nombreuses années, comme par exemple en engageant des travaux d'isolation des bâtiments communaux, en passant au 100% led pour l'éclairage public et les illuminations de fin d'année... Nous prolongeons aujourd'hui cette action en renouvelant progressivement notre parc auto avec des véhicules électriques, en investissant dans un plan de rénovation thermique. Nous avons fait remplacer les anciennes chaudières par des chaudières à condensation bien moins énergivores, nous poursuivons les travaux d'isolation dans les écoles... Nous nous plions aussi à la sobriété énergétique imposée par la force des choses avec la régulation de la température des bâtiments, la coupure de l'eau chaude sanitaire, la signature de la Charte Ecowatt... »

L'année 2022 a vu aboutir de beaux projets. Quels sont ceux dont vous êtes le plus fier et pourquoi ?

« Un élu local a le devoir de préserver la qualité de vie de ses administrés mais aussi quand cela est possible de l'améliorer. C'est tout le sens de la rénovation du quartier Nord qui est en cours et de la complète transformation de la Pointe Paul Bert. Ces projets vont dans le sens de l'histoire de Saint-Mandé car ils s'adaptent aux attentes des habitants : plus d'espaces verts, plus de sécurité, plus de modernité, plus de services... Tous les projets nous rendent fiers et heureux : la création du mur d'escalade au Centre sportif Roger Vergne, la rénovation des vestiaires du stade des Minimes, les nouveaux locaux de la Police Municipale, la création des cours oasis dans les écoles maternelle et élémentaire Paul Bert, l'inauguration de la Crèche du Petit parc qui augmente significativement l'offre d'accueil des jeunes enfants à Saint-Mandé... et tant d'autres ! »

Et pour 2023 ?

Nous poursuivons les travaux engagés sur le quartier Nord et la Pointe Paul Bert qui va voir la finalisation du futur pôle musical et du nouveau centre technique. Autre grand projet d'envergure, la modernisation de la Médiathèque pour en faire un lieu adapté aux nouveaux usages et aux nouvelles technologies facilitant les recherches, s'ouvrant sur la culture, les rencontres, le partage des informations au sens large. Et puis, nous allons entamer le réaménagement de notre centre-ville pour répondre aux attentes des Saint-Mandéens. Au cœur de ce projet : la concertation. Près de 2000 questionnaires nous ont été renvoyés avec les orientations souhaitées. La réunion de restitution du 22 novembre dernier a été un vrai succès avec là aussi une participation qui montre combien ce projet suscite des attentes, des envies, des besoins, des questions aussi. Chacun a pu s'exprimer librement et je suis très sensible à l'intérêt que les habitants montrent pour notre belle ville. Pour poursuivre cet élan et affiner les scénarii, trois ateliers sont programmés en janvier et février. Je propose à toutes et tous de s'inscrire très vite. C'est un magnifique projet qui est une sorte de condensé de ce que nous voulons pour notre ville : une ville chaleureuse, conviviale, animée, agréable à vivre et dynamique grâce à la vitalité du commerce local... »

Saint-Mandé a la chance d'être dotée de nombreux commerces. Quelles sont les actions engagées pour soutenir ce commerce de proximité auquel les habitants sont attachés ?

« Pour encourager la diversité des commerces de proximité, la qualité de l'offre commerciale et l'implantation de nouvelles enseignes, pour préserver l'attractivité des quartiers et répondre aux besoins de la population, la Ville a voté lors du Conseil municipal du 15 décembre, un Règlement d'attribution des aides à l'immobilier d'entreprise qui vient en complément du droit de préemption sur les fonds de commerce. Notre volonté est de mener une politique plus interventionniste auprès des commerces pour favoriser leur dynamisme et leur ancrage territorial. Je ne peux que regretter qu'une partie de l'opposition n'ait pas votée ces mesures pourtant indispensables. De nouveaux commerces ont choisi Saint-Mandé (La Cabane, Esprit Mode, Del Pozzo, Petit Bateau...). C'est un atout majeur pour notre commune. Nous souhaitons favoriser et soutenir cet élan. Vous pouvez les retrouver dans le tout nouveau Guide de la Ville qui répertorie toutes les enseignes. »

Quelle est la politique menée en faveur des familles ?

« Saint-Mandé est appréciée des familles pour la qualité de vie, la qualité de l'enseignement, le choix des activités proposées qu'elles soient culturelles, sportives... Nous avons aussi fait de l'accueil des tout-petits un sujet prioritaire en début de mandature qui s'est concrétisé en septembre dernier avec l'ouverture d'une crèche en plus "Le Petit Parc". Le soutien de la Ville se matérialise aussi par la mise en place d'une nouvelle tarification applicable à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires et extrascolaire, l'objectif étant de mieux tenir compte des revenus familiaux et de la composition des familles, d'améliorer la transparence en affichant le coût réel de chaque service et en permettant aux familles de connaître précisément le taux de subvention personnalisé dont elles bénéficient. Le calcul tarifaire s'en trouve simplifié parce qu'il est basé sur des données fiables et faciles à obtenir. Cette meilleure répartition des coûts, permet aussi d'augmenter la part des produits issus de l'agriculture biologique dans les repas des cantines scolaires ».

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au
06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé



LA LETTRE DU NOTAIRE



Maître Julien CELLARD,
Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@cellard.notaires.fr

N'hésitez pas
à venir nous rencontrer !

LA VENTE EN VIAGER : ATTENTION AUX PIÈGES !

Demeurer dans son logement tout au long de sa vie tout en percevant un complément de retraite à vie est le plus souvent l'une des motivations principales des personnes âgées.

La vente en viager permet de répondre à cette préoccupation importante, et peut parfois même être utilisée comme un outil de stratégie patrimoniale, ou bien d'aide entre les générations.

Attention toutefois à bien vous faire accompagner dans cette démarche, et obtenir au préalable de votre notaire tous les renseignements nécessaires. Cette formule de vente n'est pas anodine, elle engage la fin de vie et doit donc être mûrement réfléchi.

Aucun seuil ou âge minimum n'est imposé par la loi, mais le moment idéal pour les seniors se situe entre 75 et 85 ans. Le montant de la rente apparaît comme un vrai complément de revenu, sans être pour autant trop dissuasif pour les acquéreurs.

Une fois la décision prise de vendre votre bien en viager, l'étape suivante est de faire estimer votre logement par votre notaire. La détermination du prix de marché permettra alors, après application d'un abattement d'occupation, d'estimer le montant du bouquet (partie du capital remis comptant au vendeur le jour de la vente) et le

montant de la rente (somme que le vendeur s'engage à vous verser mensuellement ou trimestriellement tout au long de votre vie).

La rente peut théoriquement être fixée librement entre le vendeur et l'acquéreur, mais sa détermination résulte en réalité d'un calcul complexe aux multiples paramètres : âge du vendeur, espérance de vie, réversibilité éventuelle de la rente, taux de rendement du bien..

Pour ne pas vous tromper, ni risquer l'annulation de la vente pour abus de faiblesse ou pour défaut de prix réel et sérieux, renseignez-vous au préalable auprès d'un professionnel qui pourra établir avec vous des conditions favorables pour votre vente.

Retenez enfin qu'il est essentiel, et même déterminant, de sélectionner soigneusement votre acquéreur. Le vendeur sera toujours protégé par de solides garanties juridiques, mais le risque majeur reste celui de ne pas être payé de sa rente, ou bien alors tardivement.

Bien vendre en viager, c'est d'abord anticiper ! Venez interroger votre notaire, qui vous renseignera aussi sur les aspects fiscaux d'une telle vente.

Bonne année à tous !

La sécurité et la lutte contre les incivilités sont aussi au cœur de l'action menée.

« Oui, les priorités sont en effet données au cadre de vie, à la propreté et à la sécurité de chacun. La Police municipale fait un travail remarquable avec la Police nationale avec laquelle elle multiplie les actions conjointes. Elle a récemment emménagé au 18 bis Chaussée de l'Étang dans des locaux plus spacieux, mieux adaptés à leurs missions et à leurs horaires puisque je rappelle qu'elle est ouverte de jour comme de nuit 365 jours par an. La présence de la brigade verte est essentielle. Elle permet de veiller à la propreté et au respect du vivre ensemble en alertant sur toutes formes d'incivilités. De nouvelles caméras de vidéo-protection ont été déployées, une brigade cynophile créée et du matériel a été acheté pour lutter contre les infractions au Code de la route et pour contrôler les excès de vitesse, notamment ».

Dans cette mandature, vous aviez aussi annoncé vouloir donner une large place à la convivialité, aux festivités...

« En effet, et je crois que nous y parvenons. Voyez le succès des festivités de fin d'année : la fête de la musique, Saint-Mandé fête l'été, la grande parade, la patinoire, le marché de Noël... Saint-Mandé n'est pas une ville dortoir. C'est une ville où il fait bon vivre, où les gens se connaissent, se parlent et où ils ont plaisir à partager des moments ensemble. Le caractère multigénérationnel de la nouvelle programmation assure une attractivité pour tous les Saint-Mandéens... nous allons continuer dans cette voie. Des festivités aux sorties culturelles, il n'y a qu'un pas... La Saison culturelle dont la majeure partie se déroule dans notre bel écrin à Cresco participe aussi de cette énergie que nous mettons à proposer, à donner la possibilité de, à inciter à sortir, découvrir, apprendre, se divertir, se cultiver, s'émerveiller... ».

Le sport et de la culture font partie de l'ADN de Saint-Mandé, le nombre d'associations en témoigne. Le soutien apporté par la Ville va-t-il être maintenu ?

« C'est une chance d'avoir autant d'associations. Les Saint-Mandéens ont vraiment le choix pour pratiquer

toutes sortes d'activités. La Fête du Sport et des Associations, qui est un succès chaque année, montre à quel point cette offre de proximité est importante. J'en profite pour saluer l'ensemble des bons résultats de nos clubs sportifs qui portent haut les couleurs de Saint-Mandé : le FCSM, La Lorraine, La Saint-Mandéenne, l'AS Hand dont l'école vient de recevoir le label or... entre autres mais aussi toutes celles qui participent à rompre l'isolement, se découvrir de nouvelles passions, de nouveaux talents... La Ville a également souhaité apporter son soutien à un projet d'intérêt général initié par l'association Tou's' Ressource : l'implantation à Saint-Mandé d'une recyclerie permettant de collecter, valoriser et revendre les objets du quotidien pour leur donner une seconde vie ».

Le service seniors a accueilli récemment un nouveau sourire. Quelle est la mission de ce nouvel agent ?

« Vieillir c'est rester jeune plus longtemps... J'ai à cœur de pouvoir développer notre politique en faveur des personnes âgées. Exemple concret : l'arrivée d'une responsable Animations Seniors qui a en charge la réalisation d'un programme d'animations avec des sorties, des séjours, des ateliers, des rencontres... Notre souhait est de rendre accessible l'ensemble des activités au plus grand nombre et de séduire les jeunes retraités avec des activités qui leur plaisent. Des rencontres intergénérationnelles vont être organisées car c'est une demande partagée tant par les jeunes que par les seniors. »

Un vœu pour 2023 ?

« Je forme le vœu que Saint-Mandé poursuive son développement, sa rénovation et son dynamisme. Continuons à faire vivre notre ville, à la rendre toujours plus belle, plus chaleureuse et plus attrayante. Je souhaite que toutes celles et ceux qui ont fait le choix de vivre à Saint-Mandé soient fiers de leur ville. Enfin, je vous présente, au nom du Conseil municipal et en mon nom mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de prospérité et de réussite pour l'année 2023. »

COMMERCES

LES HEURES MAISON ET CENTURY 21 LAURÉATS DU CONCOURS DE VITRINES

Comme l'an passé, la Ville proposait aux commerçants saint-mandéens de proximité de participer à un grand concours de vitrines de Noël.

Cette année, 25 commerçants se sont inscrits et deux ont été sélectionnés.

Le Prix du Jury, décerné par le Maire, Julien Weil et Marianne Véron, adjointe déléguée à la redynamisation du commerce local et au développement économique est attribué à *Les Heures Maison*. Le Prix Grand Public, déterminé grâce aux votes en ligne des Saint-Mandéens entre le 12 et le 20 décembre, est quant à lui attribué à *Century 21*.

Les deux gagnants ont reçu un coffret gourmand et bénéficieront d'un article au cours de l'année 2023, dans les colonnes du Saint-Mandé Mag.

MERCI À
TOUS LES
COMMERÇANTS
PARTICIPANTS :

- Arcadia Optique
- Atelier Intermède
- Boulangerie Pailliette
- Century 21
- Chocolats Chapon
- Clopinette
- De Neuville
- La Bottega Del Pozzo
- Fromagerie de Saint-Mandé
- Jeff de Bruges
- La Canopée
- La Ménagerie
- La Parenthèse gourmande
- 117 Coiffure
- Les Heures Maison
- Moriss Immobilier
- Nana & moi
- Odessa
- Optic 2000
- Pharmacie de l'Avenue
- Salon Chanet
- Seniors et Compagnie
- Tiffen Cogé
- Un look pour tous
- Virginia Immobilier



PRIX DU JURY Les heures Maison



PRIX GRAND PUBLIC Century 21





DEL POZZO

Un traiteur vient de s'installer place du Général Leclerc, faisant entrer à Saint-Mandé le soleil d'Italie et sa gastronomie. Vittorio Del Pozzo nous en ouvre les portes.

Chef du renommé Ristorante Del Pozzo à Vincennes, Vittorio a choisi Saint-Mandé pour ouvrir « sa boutique ».

UN MAGNIFIQUE ÉCRIN

Inauguré le 6 décembre dernier, Del Pozzo succède au salon de coiffure de Nathalie Tuil. L'espace a tout d'abord été totalement transformé. « J'ai choisi des couleurs et des matériaux naturels. Les étagères sont en bois, les murs sont recouverts d'enduit à la chaux... Je voulais un bel écrin pour présenter mes produits, pour les mettre en majesté » explique le Chef. Tous les mets sont préparés dans le laboratoire du restaurant vincennois. Ils sont ensuite présentés à la vente, suscitant d'abord le plaisir des yeux...

ENVIE DE SPÉCIALITÉS ITALIENNES ?

Vittorio est un artiste, un magicien... La cuisine italienne et plus particulièrement calabraise n'ayant pas de secret pour lui, il lui est fidèle mais en apportant sa propre créativité, en laissant libre cours à ses intuitions, ses envies et celles de ses clients.

Inutile de préciser que tous les plats à emporter sont faits maison, de l'entrée au dessert et par souci d'être respectueux de l'environnement, Vittorio en propose une grande partie dans des verrines consignées. « Je fais personnellement la sélection des produits que je cuisine.

La plupart vient d'Italie, les aubergines par exemple qui viennent de Sicile et de Calabre » précise le Chef. Ses recettes de prédilection ? « Je cuisine au jour le jour. Ce sont les produits qui m'inspirent. Je vais au marché, je regarde... C'est magnifique ! La semaine dernière, c'était des canards qui m'ont donné envie de cuisiner des raviolis au canard et à la truffe noire... Et puis il y a aussi les demandes des clients : osso buco, risotto, tout est possible ! ». Quelques idées, histoire de se mettre en appétit : les pâtes fraîches maison, les cannelloni de pintade (un bestseller !), la focaccia, le renversant tiramisu pour un ou pour vingt personnes, les aubergines à la scarmoza fumée... sans oublier la divine charcuterie avec des jambons affinés au minimum 24 mois ! La Bottega propose aussi des vins d'Italie, des huiles exceptionnelles, souvent primées comme cette huile d'olive à la bergamote introuvable ailleurs... et bien d'autres trésors !

Stefania, Tatiana, Alessandro et Amandine vous accueillent "comme à la maison". Alors, pour toutes vos réceptions familiales, passez commande dès à présent !

DEL POZZO - LA BOTTEGA

2, PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC

TÉL. 01 41 74 00 41 - SERVICE TRAITEUR ET RÉCEPTIONS

Horaires : du lundi au samedi de 10h à 20h et le dimanche de 9h à 14h.



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.

- Nous vous garantissons toujours la même auxiliaire de vie.
- Un conseiller dédié pour un service personnalisé.
- Des prestations flexibles qui évoluent selon vos besoins.



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes



petits-fils.com

SAPINS DE NOËL

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS SAPINS !

Quatorze points de collecte ont été installés aux quatre coins de la ville afin que les sapins de Noël puissent y être déposés et trouver une seconde utilité. Vous avez jusqu'au 21 janvier pour les rapporter.

PAILLAGE ET COMPOST

Tous les sapins naturels rapportés seront broyés et disposés au pied des massifs de fleurs de la commune. Ce type de paillage présente plusieurs avantages :

- Il permet de réduire de façon écologique l'apparition de mauvaises herbes grâce à l'acidité de l'arbre qui fonctionne comme un désherbant
- Il limite l'évaporation de l'eau et protège du froid
- Il sert de compost pour nourrir la terre : une tonne de sapins permet de produire 300 à 400 kg de compost.

À noter que contrairement à ce que l'on pourrait croire, le sac à sapin – certes pratique pour descendre l'épineux sans se piquer – est une fausse bonne idée écologique car pour le recyclage il faudrait faire d'un côté les déchets verts et de l'autre le plastique... Autre restriction : les sapins avec flocage (c'est-à-dire de la neige artificielle) ne peuvent pas être recyclés.

Ci-contre, l'emplacement des enclos.

LES LIEUX OÙ DÉPOSER VOTRE SAPIN

1. Rue Plisson, angle avenue Joffre
2. Place du Général Leclerc Nord
3. Jardins Alexandra David-Neel – Avenue de Paris
4. Avenue Foch, angle avenue Gambetta
5. Face au 40 avenue du Général de Gaulle
6. Square Paul Bert
7. Rue de la 1^{ère} Division Française Libre
8. Place Lucien Delahaye, derrière l'église
9. Place de la Libération
10. 1 rue Durget
11. Avenue de la Pelouse
12. Avenue du Général de Gaulle, angle Daumesnil
13. Avenue Robert-André Vivien, angle Daumesnil
14. Angle rue Renault et rue Jeanne d'Arc

Les arbres doivent être déposés sans sac, sans décoration et sans neige artificielle.
DÉPÔTS POSSIBLES JUSQU'AU 21 JANVIER.



MILLON 1928

M^e Enora ALIX

Votre Commissaire-Priseur À SAINT-MANDÉ

CONNAISSEZ-VOUS
LA VALEUR DE VOS BIJOUX
& OBJETS D'ART ?

Journées d'estimations gratuites



POMPON, bronze.
Adjugé 22 000 €



René BOIVIN, bague, diamant.
Adjugé 55 000 €



Broche JAMES SICH
Adjugé 102 000 €

Les jeudis

12 et 26 janvier

16 et 23 février

16 et 30 mars

13 et 20 avril

11 et 25 mai

8 et 22 juin

16 rue Plisson
à SAINT-MANDÉ
sur rendez-vous



CHINE, XIX^e siècle.
Adjugé 95 000 €



Par Enora ALIX
06 58 37 94 70
ealix@millon.com



Une fois vos objets d'art, bijoux ou tableaux expertisés sur rendez-vous par Maître Enora ALIX, vous pourrez lui confier pour qu'ils soient présentés en ventes aux enchères publiques à Drouot dans des ventes spécialisées

www.millon.com

PALMARÈS APICITÉ® 2022



TROIS ABEILLES POUR SAINT-MANDÉ

Déjà récompensée en 2020 par deux abeilles, dans le palmarès du Label APICITÉ®, Saint-Mandé gravit un échelon supplémentaire en obtenant la plus haute distinction : une 3^e abeille.

95 collectivités ont été labellisées au cours d'une cérémonie organisée le 6 décembre au Conseil économique, social et environnemental (CESE) dont l'UNAF est partenaire dans le cadre du programme Abeille, sentinelle de l'environnement®.

LE LABEL APICITÉ®

APICITÉ® est le premier label national créé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) récompensant les collectivités qui aiment, protègent et défendent les abeilles et les pollinisateurs sauvages. Il se situe dans le prolongement du programme Abeille, sentinelle de l'environnement®, mis en place par l'UNAF en 2005. Cette action s'inscrit dans une philosophie de prise de conscience et de sensibilisation sur le rôle primordial des insectes pollinisateurs dans la biodiversité, la variété de nos ressources alimentaires, et la nécessité d'actions efficaces pour les protéger. Toute collectivité peut candidater auprès de l'UNAF pour l'obtention du label APICITÉ® sachant que les critères du label sont actualisés

chaque année par le comité de labellisation composé d'experts, issus de la filière apicole et de structures agricoles et environnementales.

SAINT-MANDÉ RÉCOMPENSÉE POUR SA DÉMARCHE EXEMPLAIRE

Parmi les actions mises en œuvre par les collectivités particulièrement valorisées par le comité de labellisation cette année : les plans de lutte contre le frelon asiatique, la création de ruchers pédagogiques ou encore la plantation et l'entretien de haies mellifères. Parmi les 95 collectivités labellisées : 34 ont obtenu 1 Abeille (catégorie "Démarche reconnue"), 43 ont obtenu 2 Abeilles (catégorie "Démarche remarquable") et **18, dont Saint-Mandé, ont obtenu 3 Abeilles (catégorie "Démarche exemplaire")**. Ce label récompense ainsi l'ensemble des actions menées par notre commune depuis maintenant 14 ans avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF). Rappelons que le cheptel de Saint-Mandé se monte à six ruches, installées en contrebas de la voie ferrée du RER A, qui offrent une récolte de miel d'environ 120 kilos chaque année.

LE MOT DE L'ÉLUE

Florence Crocheton-Boyer

1^{ère} adjointe déléguée à la transition écologique et numérique, à l'urbanisme, aux grands projets et aux mobilités.

“ Ce prix récompense notre engagement pour la biodiversité depuis plusieurs années. Ce label nous permet de valoriser nos actions comme l'existence de notre rucher école, notre plan de lutte contre le frelon asiatique, l'installation de cours oasis, la plantation de végétaux mellifères ou les ateliers de création d'hôtels à insectes animés par l'association le Potager de Saint-Mandé. ”

CONCOURS DE MIEL 2022

LE MIEL DE SAINT-MANDÉ REMPORTE LA MÉDAILLE D'ARGENT.

SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

**DU 05/01 AU
16/03**

**Benjamin
Georgeaud
Sculpture**
Le corps de l'âme
**EXPOSITION
CRESCO**
Entrée libre

**08/01 - 11H
English Sunday**

Par The big funk
company
THÉÂTRE EN ANGLAIS
Suivi d'un brunch
(facultatif) à 10 €
CRESCO
Tarif C

10/01 - 20H30

**Tanguy
Pastureau**
*Tanguy Pastureau
n'est pas célèbre*
HUMOUR
AUDITORIUM CRESCO
Tarif B

11/01 - 20H

**Le Point
Virgule révèle
les talents
humoristiques
de Saint-Mandé**
PRIX ROBERT
LAMOUREUX
12 auditions
d'amateurs et "Master
class" avec Antoinette

Colin, directrice
artistique du Point
Virgule
Remise du prix à
l'humoriste lauréat en
fin de spectacle

HUMOUR
AUDITORIUM CRESCO
Tarif C

10/01 - 14H30

Le Club des Amis de
l'art lyrique
**Les grands
chanteurs
d'aujourd'hui**
CONFÉRENCE OPÉRA
**SALLE DES
CONFÉRENCES**
3, avenue de Liège
Tarif : 15 € (10 €
membre du club)
Renseignements
et réservations
clubartlyrique@
laposte.net

12/01 - 20H30

**Marion
Mezadorian**
Pépites
HUMOUR
AUDITORIUM CRESCO
Tarif A

14/01 - 20H30

Récital d'orgue
Charles Tournemire
et l'orgue autour de
1930
MUSIQUE
ÉGLISE SAINT-LOUIS DE

VINCENNES
22, rue Faÿs
Libre participation

**15/01 - 11H
Wallace &
Gromit : le
mystère du
lapin-garou**

Nick Park, Steve Box
L'INSTANT CINÉ
AUDITORIUM CRESCO
Tarif D

16/01 - 19H30
**Cours
d'initiation à
l'histoire de
l'art**

Animés par Éric
Parmentier, historien
de l'art, diplômé de
l'École du Louvre
**Le Quattrocento
(3^e partie)**
**L'art à la cour
de Laurent de
Médicis**
Tarifs et inscriptions
(formule abonnement
ou à la séance)
www.jeuxvoir.net
Tél. 01 71 36 81 16 ou
contactjvv@gmail.com
Médiathèque

**20/01 - 10H30
ET 14H30**

21/01 - 16H30
L'embarcadère
Cie Ouïe dire



L'embarcadère

JEUNE PUBLIC
AUDITORIUM CRESCO
Tarif C

**21/01 - 18H30
(PETITS) ET 20H
(PLUS GRANDS)**

**La Nuit de la
lecture**
Contes, histoires
fantastiques, sagas
de science-fiction,
littérature... autour de
la peur
MÉDIATHÈQUE
Entrée libre

**24/01 - 20H30
COMPLET**

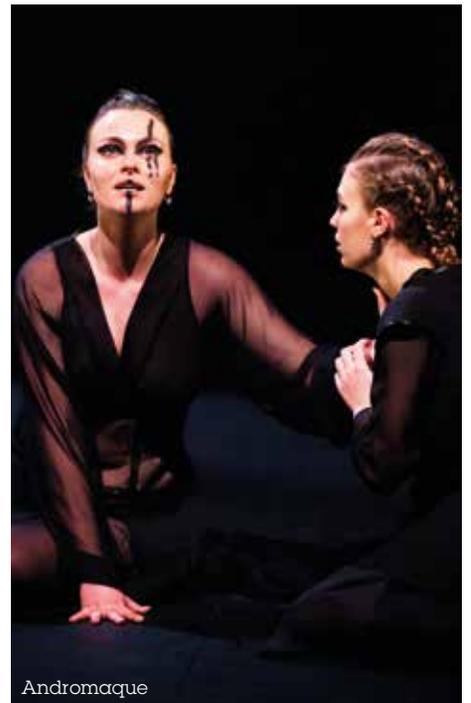
Julien Clerc
Tournée *Les jours
heureux*
CONCERT
AUDITORIUM CRESCO
Tarif unique : 25 €

26/01 - 19H
**Monty Python :
le sens de la
vie**

Terry Gilliam & Terry
Jones
L'INSTANT CINÉ
AUDITORIUM CRESCO
Tarif D

**28 ET 29/01 -
DE 11H À 19H**
**Salon du livre
à part**

(lire ci-contre)
Organisé par la Ville
de Saint-Mandé
SALON
**HÔTEL DE VILLE
SALLE DES FÊTES**
Entrée libre



Andromaque

31/01 - 20H
Andromaque

Texte de
Jean Racine
Mise en scène
Anne Coutureau
*Retrouvez
l'interview
d'Anne Coutureau
en page 25.*

THÉÂTRE
**AUDITORIUM
CRESCO**
Tarif A

31/01 - 14H30

Le Club des Amis de l'art
lyrique
**Hommage à
Maria Callas**
CONFÉRENCE OPÉRA
SALLE DES CONFÉRENCES
3, avenue de Liège
Tarif : 15 € (10 € membre
du club)
Renseignements
et réservations
clubartlyrique@laposte.
net

LES TARIFS CRESCO

	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. D
Plein Tarif	25 €	20 €	10 €	5 €
Tarif réduit	17 €	15 €	8 €	

02/02 - 19H

Annie Hall

Woody Allen

L'INSTANT CINÉ

AUDITORIUM CRESCO

Tarif D

04/02 - 11H ET

16H30

Papiers dansés

Cie Ouïe dire

JEUNE PUBLIC

AUDITORIUM CRESCO

Tarif C



Range ton cœur et mange ta soupe

05/02 - 11H

Kerity : la maison des contes

Dominique Monféry

L'INSTANT CINÉ

AUDITORIUM CRESCO

Tarif D

07/02 - 20H30

Range ton cœur et mange ta soupe

Cie Internationale

CRÉATION

AUDITORIUM CRESCO

Tarif C

En + Atelier initiation au jeu mis en espace – Bord plateau (échanges interactifs avec les comédiens)

DU 07 AU 23/02

Raphaël

Battoia

Serenpitude

EXPOSITION PHOTOS

LE PATIO
HÔTEL DE VILLE
Entrée libre

10/02 - 10H30

11/02 - 16H30

Les yeux de Taqqi

Cie Paname Pilotis

SPECTACLE DE

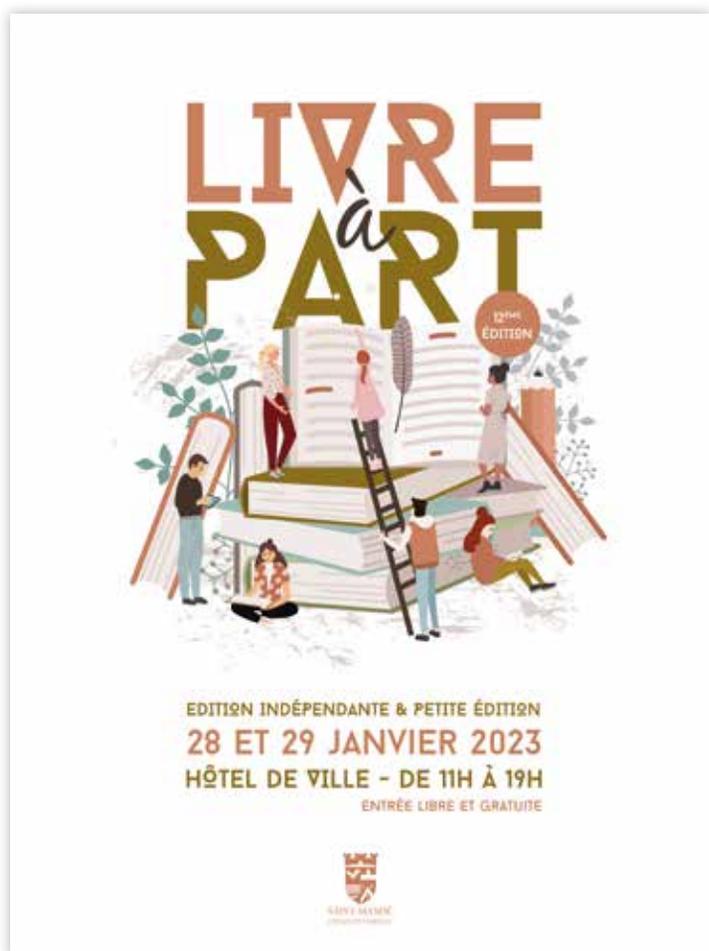
MARIONNETTES

AUDITORIUM CRESCO

Tarif C

COUP DE PROJECTEUR SUR...

LE SALON DU LIVRE À PART



SALON DU LIVRE À PART
28 ET 29 JANVIER DE 11H À 19H
HÔTEL DE VILLE - SALLE DES FÊTES
ENTRÉE LIBRE

Une quarantaine d'exposants participera à cet événement organisé par la Ville de Saint-Mandé et Muriel Poulaillon, Commissaire du salon en partenariat avec Art et Métier du livre, les 28 et 29 janvier.

Depuis maintenant 15 ans, le salon du "Livre à part" prend ses quartiers à Saint-Mandé afin de donner aux petites Maisons d'édition et aux éditeurs indépendants l'opportunité de présenter leurs ouvrages.

« Contrairement à l'édition traditionnelle, ils n'ont pas suffisamment de visibilité, notamment à cause des coûts que cela induit. C'est la raison pour laquelle vous ne trouverez pas leurs ouvrages en librairies » explique Muriel Poulaillon. Et pourtant, quelle richesse dans leurs propositions, que de découvertes à faire !

Amateurs d'auteurs classiques ou contemporains, d'illustrateurs connus ou confidentiels, de littérature, d'histoire, de poésie, de voyages... vous trouverez nécessairement des ouvrages inédits, des pépites qui feront de vous un lecteur privilégié... Et puis ce salon est surtout un lieu convivial, d'échanges et de rencontres. « Je suis très heureuse d'accueillir pour la première fois la maison d'édition S-Active qui propose des livres jeunesse adaptés aux enfants dyslexiques et autistes mais aussi de revoir Les Carnets du Dessert de Lune, Almanach, Et le bruit de ses talons ainsi que Les Éditions du Chemin de Fer entre autres... qui nous sont fidèles depuis plusieurs années » poursuit Muriel Poulaillon. À la recherche d'une perle rare, d'un "Livre à part", notez dès à présent ce rendez-vous incontournable dans votre agenda !



“ La puissance impérieuse du désir contient une sauvagerie qui menace, à tout moment, de démentir la raison et de renverser tous les ordres. ”

PORTRAIT

ANDROMAQUE

MISE EN SCÈNE D'ANNE COUTUREAU

Andromaque, la tragédie écrite par Racine, sera jouée devant le public saint-mandéen le 31 janvier prochain à Cresco.

Auteure, comédienne, metteuse en scène et directrice artistique de la Compagnie Théâtre vivant, Anne Coutureau explore les méandres de nos désirs, nos haines, nos passions, voire de notre sauvagerie... même si on se croit hors d'atteinte.

UN MOT DE CETTE PIÈCE D'ANDROMAQUE

« *Andromaque* est sans doute la pièce la plus connue de Racine. Elle est issue de la mythologie grecque ayant pour toile de fond la Guerre de Troie. C'est l'histoire d'une chaîne amoureuse composée de quatre jeunes gens qui aiment passionnément mais il n'y a pas de réciprocité. L'objet de leur amour est hors de portée, alors effectivement, ça ne peut que finir mal : ils vont mourir ou devenir fous. Ce qui est frappant, c'est qu'ils n'ont pas de goût pour la mort, ce sont au contraire des personnages très très vivants, confrontés à la vie avec une intensité très forte et un désir qui les dépasse »

POURQUOI AVOIR CHOISI CE TEXTE DE RACINE ?

« J'ai une passion pour Racine. La beauté et la maîtrise des textes sont telles qu'on est pris par la main. Il n'y a rien à retoucher. Son génie est d'avoir su, malgré les grandes contraintes de style, attraper quelque chose de la vérité humaine, de la passion... ce qu'elle nous pousse à faire, à être ».

VOUS AVEZ FAIT LE CHOIX DE JEUNES COMÉDIENS...

« Oui, les 8 comédiens ont entre 20 et 30 ans. C'est une génération à laquelle je suis assez sensible. J'avais envie d'une distribution tout feu tout flamme pour interpréter ce texte qui est quand même d'une brutalité extrême. Je suis heureuse de pouvoir leur tendre la main mais aussi de m'appuyer sur eux et me nourrir de leur rapport au monde. Je crois aussi que les jeunes spectateurs pourront s'identifier plus facilement aux personnages ».

COMMENT AVEZ-VOUS ABORDÉ LA SCÉNOGRAPHIE ?

« J'ai choisi une scénographie très épurée. Pas de décor, une manière de renouer avec l'essentiel, et l'essentiel artistique pour moi, ce sont les acteurs, le texte et les spectateurs. En revanche, il y a une vraie mise en valeur du corps qui se traduit par des costumes d'inspiration antique mais très contemporains, et par des chorégraphies créées par une jeune chorégraphe, Serena Malacco. Je suis ravie de présenter cette pièce à Cresco parce que cette salle permettra un échange plus intime avec le public et, petite confidence, parce que je suis née à Saint-Mandé ! »

ANDROMAQUE
MARDI 31 JANVIER À 20H30
CRESCO



LA GARE DE SAINT-MANDÉ

Jusqu'en 1969, Saint-Mandé avait sa gare ferroviaire qui, à l'époque, était très prisée des Parisiens, pour se rendre aux guinguettes des bords de Marne.

Voyage dans le temps...

UNE GARE ? MAIS OÙ ?

De 1859 jusqu'en 1969, soit pendant 110 ans, Saint-Mandé a été desservie par la ligne de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, Paris-Bastille – Verneuil-L'Étang. Elle en était la troisième station. Le nombre de trains s'arrêtant en gare de Saint-Mandé était de 77 en semaine et de 79 les dimanches et jours de fêtes. La Compagnie de l'Est possédait divers ouvrages d'art sur le territoire de Saint-Mandé : un tunnel de 1 mètre d'ouverture et un passage à niveau de 8 mètres de large boulevard Carnot ; un passage supérieur métallique biais large de 7 mètres rue Paul Bert ; un souterrain voûté de 252 mètres, dit de "Saint-Mandé" qui passait sous la

place de la Mairie (transformé, en partie, en un parking à trois niveaux, inauguré le 29 novembre 1986 par Alain Poher, président du Sénat), et un passage supérieur biais et voûté de 12 mètres de large avenue de la Tourelle. Et la gare ? Eh bien, l'accueil "voyageurs" a été construit sur une ancienne "folie" (une maison de campagne), *la Folie Pajot*, du nom de son propriétaire, qui était située en lieu et place de l'actuel Centre Pierre Cochereau. Ouverte à l'exploitation le 22 septembre 1859 par la même Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, elle était très prisée des Parisiens pour accéder au bois de Vincennes ou aller dans les guinguettes des bords de Marne. Les voies, quant à elles, étaient en contrebas

dans une tranchée au débouché du tunnel de 252 mètres cité plus haut (*voir ci-contre*).

LA CATASTROPHE DE 1891

C'était un dimanche soir, le 26 juillet 1891. La journée avait été inondée de soleil et les trains revenaient vers la capitale, bondés de Parisiens endimanchés qui avait passé une journée de détente dans les guinguettes des bords de Marne. Dans le train 116, un voyageur récalcitrant s'oppose au chef de gare à Saint-Mandé afin de pouvoir s'installer dans un compartiment réservé aux dames seules. Le train est retardé de plusieurs minutes...

Soudain, c'est la collision : le train à l'arrêt est télescopé par le train suivant. Éventré, le foyer de la locomotive met le feu aux wagons en bois, provoquant immédiatement un terrible incendie. En ville, l'alerte est vite donnée, la population qui participait à la fête foraine accourt découvrant une vision de cauchemar. Le bilan de cette catastrophe apparaît comme l'un des plus lourds de l'histoire des Chemins de fer en France : 150 blessés et 46 morts. La municipalité et la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est feront ériger au frais de cette dernière un Monument commémoratif, sur un terrain concédé gratuitement et à titre perpétuel par la Ville dans le Cimetière Sud de Saint-Mandé.

FERMETURE ET DÉMOLITION DE LA GARE

1934. La gare de Saint-Mandé se retrouve à proximité de la nouvelle station de la ligne 1 du métro de Paris. Son trafic commence à décliner en raison de la concurrence du métropolitain.



Les voies en contrebas, dans une tranchée au débouché du tunnel.

En 1963, il est décidé d'intégrer la ligne de Vincennes au métro régional, amorce du futur RER A. La section terminale située entre Saint-Mandé et la gare de la Bastille doit cependant être abandonnée au profit d'un nouveau terminus souterrain situé à la gare de Nation. La gare de Saint-Mandé est condamnée à la fermeture...

À 00h50, le dimanche 14 décembre 1969, la locomotive 141-TB-432 conduite par le mécanicien Guy Thomas et le chauffeur Lucien Bertrand démarre en tête du train 2689 *Paris-Bastille - Boissy-St. Léger*, direct jusqu'à Vincennes.

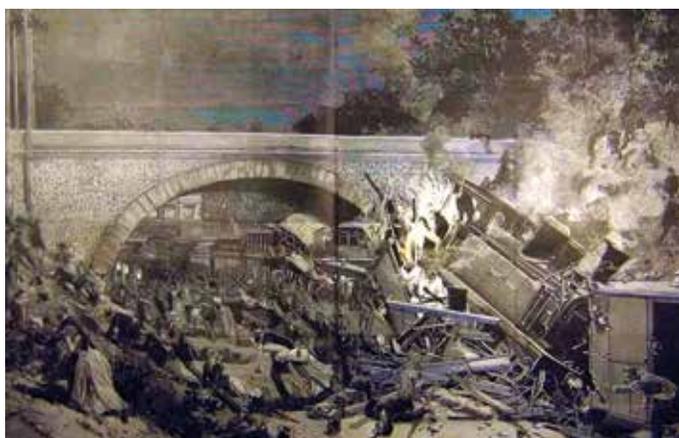
C'est le dernier train qui dessert la gare de Saint-Mandé... La nouvelle gare de Nation entre en service le lendemain.



La locomotive 141-TB-460 se rendant au dépôt de Nogent en 1964.

Les infrastructures de la gare sont conservées pendant un temps grâce au maintien d'un trafic fret vers la gare de Reuilly.

Le 29, novembre 1971, le Conseil municipal décide à l'unanimité de raser le bâtiment "voyageurs" de la gare, qui était abandonné et devenu insalubre. En lieu et place seront construits le Poste de Police municipale et un bâtiment comportant divers locaux. Celui-ci est inauguré le 21 mars 1975 et reçoit en 1984 le nom du célèbre organiste originaire de Saint-Mandé, Pierre Cochereau (1924-1984). La tranchée à proximité est convertie en parkings souterrains. Si la voie a été déposée, les quais sont encore visibles. Ils sont situés immédiatement à l'ouest de la trémie qui marque le début du tunnel du RER A.



La locomotive 669 (vue par le journal *l'Illustration*) venant d'écraser les derniers wagons du train 116 stationné en gare.

MY ASSISTANCE L'AIDE À DOMICILE

7j/7- 24h/24 Avec vous, chez vous...

- Aide à l'hygiène et aux repas,
- Garde de nuit, (selon la législation en vigueur)
- Aide à la mobilité,
- Accompagnement
- Travaux ménager

Service sous contrat avec le département offrant des possibilités de réductions complémentaires ou de réductions spécifiques, Possibilité de règlement par chèques ADPA distribué par le Conseil départemental, par CESU préfinancé par la MDPH et différentes mutuelles et ou complémentaire santé.

50% de crédit d'impôt
selon l'article 199 sexdecies du CGI



Nous intervenons sur

LA SEINE-SAINT-DENIS

216, rue du Général Leclerc - 93110 Rosny-sous-Bois

01 56 63 09 35

mail : myassistance93@myassistance.fr

LE VAL DE MARNE

81, rue Dalayrac - 94120 Fontenay-sous-Bois

01 56 63 09 35

mail : myassistance94@myassistance.fr

QUARTUS

LA VILLE
AVEC VUE
SUR DEMAIN

À SAINT-MANDÉ

Intemporel



VIVEZ L'EXCEPTION D'UNE RÉSIDENCE UNIQUE

À DEUX PAS DU BOIS DE VINCENNES



01 85 53 25 81

Architecture par
M&A

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe. QUARTUS Résidentiel - Siège social : 1 à 5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris. SAS au capital de 40 000 000,00 € - RCS Paris : 380 497 701 - <http://www.quartus-immobilier.fr>
Illustration d'ambiance, non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble susceptible d'adaptation. Illustration : Y&S Studio. Architecte : Wilmette & Associés architectes. OSWALD/365, 07/2022.

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

LA DONATION-PARTAGE

En ce début d'année, focus sur la transmission de patrimoine par donation-partage. Comme son nom l'indique, la donation-partage est à la fois une donation et un partage. Elle consiste à **transmettre** et à **répartir**, de son vivant, tout ou partie de ses biens. Contrairement au testament dont les dispositions ne prennent effet qu'au décès de l'intéressé, la donation-partage prend effet **au moment de la donation**.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

La donation-partage est effectuée au profit des héritiers présomptifs du donateur. Selon les cas, il peut s'agir des enfants, des parents, ou encore des frères et sœurs. La donation-partage peut également être « **transgénérationnelle** ». Dans ce dernier cas, des grands-parents procèdent à une donation-partage au profit de leurs petits enfants **avec l'accord des parents**. Cette solution permet de « **sauter une génération** »



Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2023 !

Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr

Notaires

et de gratifier les donataires au moment où ils en ont le plus besoin (études, mariage, premier achat immobilier...).

QUELS AVANTAGES ?

La donation-partage permet d'éviter les situations d'indivision successorale en procédant, du vivant du donateur, à un **partage équitable** de ses biens évitant ainsi toute querelle relative au partage au moment de la succession. La donation-partage, par son mécanisme (absence de rapport successoral et maintien des valorisations au jour de la donation sans revalorisation au jour du décès), respecte la **stricte égalité entre les héritiers** et préserve **l'entente familiale** en présence de plusieurs enfants. La donation peut porter sur des biens immobiliers, mais aussi sur des actions ou des sommes d'argent, parfois utiles pour équilibrer les lots à attribuer. La donation

peut également prévoir une **réserve d'usufruit**, permettant ainsi au donateur de conserver la jouissance des biens donnés et les fruits qu'ils rapportent sa vie durant avec éventuellement réversion au profit du conjoint.

ET LA FISCALITÉ ?

La donation-partage permet de profiter de la fiscalité des donations, à savoir un abattement de 100.000,00 € par parent et par enfant et 31.865,00 € par grand-parent et par petit-enfant. Ces abattements se renouvellent tous les 15 ans. Sans oublier l'abattement spécial supplémentaire pour les donations de somme d'argent de 31.865,00 € à condition que le donateur ait moins de 80 ans et le donataire plus de 18 ans.

En matière de transmission, plus on s'y prend tôt, plus la fiscalité sera avantageuse !

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

LE THÈME DE CE MOIS-CI : L'ESPIONNAGE AVEC UN CATALOGUE DE LA CINÉMATHEQUE FRANÇAISE ET DEUX FILMS.

TOP SECRET : CINÉMA ET ESPIONNAGE



ÉDITIONS FLAMMARION
Cet abécédaire, catalogue de l'exposition TOP SECRET de la Cinémathèque française, explore les relations entre espionnage et

cinéma des années 1920 à l'époque contemporaine, en confrontant des photographies de tournages, des documents d'archives et des témoignages historiques.

LES ESPIONS

Henri-Georges Clouzot



ÉDITIONS COIN DE MIRE
Il est plus facile d'entrer dans un asile psychiatrique que d'en sortir, surtout s'il est truffé d'espions ! Le docteur Malic, propriétaire d'une clinique psychiatrique qui périclite, noie

ses ennuis dans l'alcool. Un jour, un mystérieux colonel lui donne une forte somme pour héberger avec ses deux clients habituels un agent secret... Dans ce suspense à la française, Henri-Georges Clouzot joue avec les spectateurs et avec lui-même. Toute l'intrigue baigne dans une ambiance insolite !

UN ESPION ORDINAIRE

Dominic Cooke



ÉDITIONS SND
1960. Modeste représentant de commerce anglais, Greville Wynne, à la demande du MI-6 et de la CIA, noue une alliance aussi secrète que périlleuse avec le colonel soviétique

Oleg Penkovsky. Objectif : fournir les renseignements nécessaires aux Occidentaux pour éviter un affrontement nucléaire et désamorcer la crise des missiles de Cuba.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

ET TOQUE !



La recette du mois

LA TARTE FONDANTE AU REBLOCHON ET JAMBON

Ingrédients pour 6 personnes

1 pâte feuilletée ou brisée (selon les goûts)
1 Reblochon
3 tranches de jambon blanc
3 oeufs
20 cl de crème fraîche
1 pincée de noix de muscade râpée
Sel et poivre

Ustensiles

1 moule à tarte
1 saladier

Préparation : 10 minutes

Cuisson : 30 minutes

Facile

1. Préchauffez le four à 210° C

2. Déroulez la pâte au fond du moule à tarte après l'avoir préalablement beurré et saupoudré de farine. Piquez le fond et réservez au frais.

3. Découpez le jambon découenné en petits carrés. Retirez la croûte du Reblochon et découpez-le en petits cubes. Répartissez le jambon et le Reblochon sur la pâte.

4. Dans un saladier, battez les oeufs en omelette avec la crème fraîche et la noix de muscade. Salez, poivrez. Versez la préparation sur le jambon et le Reblochon.

5. Enfourez pour 30 minutes jusqu'à ce que la tarte soit dorée.

Dégustez la tarte bien chaude accompagnée d'une salade verte.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Reblochon

C'est un fromage français de Haute-Savoie et de Savoie qui tire son nom d'une fraude pour échapper à l'impôt... Au 13^e siècle, les paysans devaient payer aux propriétaires des terres un impôt calculé sur le lait produit sur une journée par leurs vaches. Pour payer le moins possible, ils faisaient une première traite, puis une fois le contrôleur parti, une seconde appelée la "rebloche", moins abondante mais beaucoup plus riche en crème et donc idéale pour un fromage qu'ils confectionnaient pour leur consommation personnelle. Il fut naturellement baptisé Reblochon en illustration de cette pratique car "blocher" signifie pincer le pis de la vache en patois savoyard et donc "re-blocher" signifie traire une seconde fois. Mais en raison du caractère frauduleux de cette pratique, le mot Reblochon n'est apparu dans les contrats de vente qu'en 1699 !



L'AGENDA DE NOS JEUNES ÉLUS

Plusieurs temps forts étaient au programme de l'agenda des élus du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil Municipal des Jeunes, dont en particulier la séance plénière destinée à valider leurs projets pour l'année à venir.

LES PROJETS VALIDÉS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Réunis en séance plénière le 1^{er} décembre dernier, sous la présidence du Maire, Julien Weil et de Maria Tung, adjointe à la jeunesse, les 24 jeunes élu(es) du Conseil Municipal des Enfants et les 10 jeunes élus(es) du Conseil Municipal des Jeunes étaient très impatients d'exposer les projets sur lesquels ils travaillent depuis quelques mois. Ceux-ci ont été présentés par le rapporteur de chaque commission et soumis à diverses questions avant d'être mis aux votes de l'assemblée.



• Pour la commission Sports et Loisirs :

Le projet "Foot Fun" consiste à organiser en mai et juin prochains, des tournois de foot mixtes de 7 joueurs avec les enfants des écoles élémentaires (du CE1 au CM2) et les jeunes de 4^e et 3^e des collèges de Saint-Mandé.

• Pour la commission Culture et Événementiel :

Le projet "Construgo" a pour objectif de proposer une activité ludique (concours Lego et Kapla) pour les enfants lors de la manifestation organisée par la Ville "Le Printemps des Familles".

• Pour la commission Environnement et Patrimoine :

Le projet "Mission sauvons la planète - opération anti-déchets" vise à organiser une chasse aux déchets aux abords de la commune et dans le Bois de Vincennes du 13 mai au 10 juin de 14h à 17h.

• Pour la commission Santé et Prévention :

Le projet "Collecte Trousseau" prévoit une collecte de matériels d'hygiène, de vêtements, de jouets du 3 au 21 avril, au profit des familles hébergées en cas d'urgence à l'Hôpital Trousseau.

• **Pour la commission Solidarité et Prévention :**

Le projet "Un cahier, un sourire" prévoit quant à lui, une collecte de fournitures scolaires pour les enfants de pays qui en manquent. La collecte aura lieu du 6 mars au 21 avril dans les magasins participants, en mairie, dans les écoles et les accueils de loisirs.

Après les délibérations, l'ensemble des projets a été validé par l'assemblée puis un temps d'échanges libres a clôturé la séance. Julien Weil et Maria Tung ont ensuite remercié et félicité les enfants et les jeunes pour ces initiatives en offrant à chacun un petit pot de miel en provenance du rucher de Saint-Mandé. Nous leur souhaitons pleine réussite dans l'organisation de ces différents événements au service de l'animation de notre commune, de la solidarité et du plaisir de partager tous ensemble des moments de convivialité.

Plus d'informations au 06 09 65 62 04 ou par mail : cmj@mairie-saint-mande.fr



Visite de l'Assemblée nationale à Paris



Ravivage de la Flamme du Souvenir le 9 décembre.

LA CITOYENNETÉ EN APPRENTISSAGE

Devoir de mémoire, connaissance des institutions françaises, participation aux événements patriotiques font aussi partie de l'engagement pris par les jeunes élus, il y a un peu plus d'un an au tout début de leur mandat. C'est donc avec beaucoup d'intérêt qu'ils ont visité l'Assemblée nationale - une institution qui est au cœur de notre démocratie - accueillis par le député de la circonscription, M. Gouffier-Cha et accompagnés par Bruno Le Floch, coordinateur du CMJ et du CME.

Le 9 décembre, ils ont participé, sur invitation de l'UDIAC - Comité Vincennes & Saint-Mandé, à la cérémonie solennelle du ravivage de la Flamme du Souvenir sous l'Arc de Triomphe, en présence de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

UN MOT DE

Maria Tung

Adjointe déléguée à la jeunesse, à la vie locale et au vivre ensemble.

“ Les jeunes élus sont très engagés dans leur mandat. Après un début de mandature encore impacté par les restrictions sanitaires, ils se sont pleinement investis dans leur fonction. Leur participation dans les commissions et lors de cette Assemblée en témoigne. Nous tenons à souligner leur élan, nous les en félicitons et nous accompagnons au mieux leur travail jusqu'à la réalisation de leurs projets. ”



SAINT-MANDÉ

96, avenue du Général de Gaulle

DÈS MAINTENANT

VILLA ALINA

**RÉSIDENCE
D'EXCEPTION
DE 5 APPARTEMENTS
À LA VENTE**

DU 4 AU 5 PIÈCES

NOUVELLE RÉALISATION

ESPACE DE VENTE

71 avenue du Général de Gaulle - 94160 SAINT-MANDÉ

HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h à 18h. Le vendredi de 9h à 15h. Exclusivement sur rendez-vous

HÔPITAL BÉGIN

MISE À JOUR OU CRÉATION DE VOTRE CARTE NAVETTE

Ouvert à tous les assurés sociaux, l'Hôpital d'Instruction des Armées Bégin vous propose de mettre à jour ou de créer votre carte navette par voie dématérialisée.



UN HÔPITAL POUR TOUS

L'Hôpital Bégin est géré par le Service de santé des armées et accueille à ce titre prioritairement le personnel militaire, mais il participe également à l'offre publique de soins, puisqu'il est ouvert à tous les assurés sociaux (civils). Il accueille en effet tous les patients, même sans lien avec le ministère de la Défense, adressés par leur médecin traitant, dans le cadre du parcours de soins coordonné. Pôle de référence en infectiologie, il est considéré comme un hôpital de proximité, grâce notamment à son service d'accueil et d'urgence ouvert 24 heures sur 24 pour les populations de Vincennes, Saint-Mandé, Montreuil, Nogent-sur-Marne et la proche banlieue parisienne, il dispose de 301 lits et est spécialisé dans la chirurgie orthopédique, la cardiologie

et l'endocrinologie. L'hôpital emploie 1 000 personnes, dont plus de 100 médecins. À noter qu'il est possible de prendre rendez-vous en ligne sur le site Doctolib.

CARTE NAVETTE

Pour limiter le flux à l'accueil de l'hôpital, faciliter le parcours patient et permettre à chacun de gagner du temps, l'Hôpital d'Instruction des Armées Bégin priorise et recommande la dématérialisation pour la mise à jour ou la création de votre carte.

Pour cela il vous suffit d'envoyer, au moins 7 jours à l'avance, par mail à admission@hia-begin.fr :

- un scan de votre pièce d'identité recto/verso à jour
- un scan de votre attestation d'ouverture de droits à la sécurité sociale
- un scan de votre carte de mutuelle recto/verso ou de votre CMUC ou assurance complémentaire
- un scan d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- votre numéro de téléphone portable.

Si vous ne pouvez pas les envoyer par mail, adressez les documents photocopiés par voie postale à :

Hôpital d'Instruction des Armées Bégin
69, avenue de Paris
94160 Saint-Mandé

Votre carte vous sera remise par l'hôtesse d'accueil à l'entrée de l'hôpital sur présentation de votre pièce d'identité aux horaires d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 9h à 17h. **Pour toute information complémentaire, appelez le 01 43 98 50 00.**

La Passerelle de Saint-Mandé

EN JANVIER

VENDREDI 6

12h30
Repas à la Maison de la famille*
15h
Décoration pour la Galette des Rois

LUNDI 9

15h
Opéra conté : Le Trouvère / Atelier créatif

MERCREDI 11

13h30
Belleville + Ménilmontant (sortie commentée)

JEUDI 12

10h
Éveil musculaire (groupe B)
14h30
Déclat : lumières festives

VENDREDI 13

15h
Rummikub / Scrabble en duplicate
16h30
Mot de passe

DIMANCHE 15

15h
Galette des rois à la Maison de la famille*

LUNDI 16

15h
Ciné Passerelle Jeanne Moreau / Tarot
16h
Titres de films

MARDI 17

12h30
Crêperie Breizh café (Vincennes)

JEUDI 19

15h
Assemblée générale ordinaire
Centre culturel (3^e étage)

VENDREDI 20

15h
Équilibre et orientation / Duos (jeu de mots)

LUNDI 23

15h
Club de lecture / Atelier créatif

VENDREDI 27

15h
Rummikub / Scrabble en duplicate
16h30
Jeux au tableau

LUNDI 30

15h
Le Svalbard (Norvège) / Tarot

EN FÉVRIER

JEUDI 2

9h45 et 11h
Initiation au yoga

14h30

Atelier créatif

VENDREDI 3

12h30
Repas à la Maison de la famille*

LUNDI 6

15h
Fort Passerelle / Atelier créatif

*Chacun apporte un met ou une boisson. Inscription auprès de Claire par SMS avec la nature de votre participation.

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr
Contact adhésion 06 81 97 58 73

CORDOBA

“La laïcité dans la France contemporaine”

Philippe Portier, enseignant, sociologue spécialiste des laïcités.

Participation souhaitée : 5 €

Mercredi 11 janvier à 20h30

Centre culturel
3, avenue de Liège (3^e étage)

Renseignements et contacts :
Michel Haim :

06 09 28 29 19

haim_michel@hotmail.fr

Régis Oudot :

06 41 56 89 37

www.asso-cordoba.org



APC

Le 26 novembre, l'Amicale de la Pétanque du Chalet organisait un concours de pétanque au profit du Téléthon. Bravo aux vainqueurs : Franck et Jean Simon, aux finalistes : Patrick et Edouardo et à tous les participants (40 au total).

ENTR'ELLES

Entr'elles, le cercle social féminin de Saint-Mandé a repris du service le 29 novembre après deux ans d'arrêt dû à la pandémie de Covid-19. Pour ces retrouvailles, une soirée dégustation autour du vin blanc, animée par Claude Ollivier, passionné d'œnologie, était organisée. Cette dégustation de vins de qualité (dont un Sauternes de 1955 !) a fait salle comble et a permis d'initier les participantes aux arômes subtiles de plusieurs nectars. Bravo pour cette initiative fort conviviale ! Prochain rendez-vous le 19 janvier pour célébrer la nouvelle année. Réservations : caroline.queron@gmail.com



Cafédiabolo

CaféComptines

Pour les tout-petits accompagnés de leur papa, maman ou grands-parents...

Lundis 9, 16, 23 et 30 janvier
de 9h45 à 10h45

Cafévoyage

Les bords de la Mer Baltique avec apéritif dinatoire typique partagé

Samedi 14 janvier
à 17h45

Cafécréatif

Atelier faïence et porcelaine

Samedi 21 janvier
à 15h30

CaféVoeux et galette*

Chacun apporte quelque chose à offrir

Samedi 21 janvier
à 17h30

Cafélittéraire

Apportez votre livre coup de coeur

Samedi 4 février à 17h30

CaféSoutien Scolaire

Inscriptions et informations au 06 11 89 45 83

*sur inscription à cafediabolo@gmail.com

Meilleurs vœux pour la Nouvelle Année !

Cafédiabolo

Maison de la famille (3^e étage)

8, place Lucien Delahaye
Infos et inscriptions : cafediabolo@gmail.com ou au 07 81 40 77 30
www.cafediabolo.fr

SALON DU MODÉLISME FERROVIAIRE

Conducteur de train, passionné depuis tout petit, Francis Le Crom, Trésorier du Saint-Mandé Club Ferroviaire et responsable de l'expo depuis 2017 nous présente cette 21^e édition.

Le Salon est né grâce au Saint-Mandé Club Ferroviaire (SMCF)...

« Oui, c'est Paul Desvaux, ancien adjoint au maire de Saint-Mandé qui a créé le club et le salon en 2000 avec le soutien de la Ville qui met à notre disposition un local. Nous nous réunissons une fois par semaine et on travaille sur nos réseaux, selon nos spécialités : le travail du bois, la patine, l'informatique, l'électrification, la mise en circulation des machines, le pupitre de commandes... »

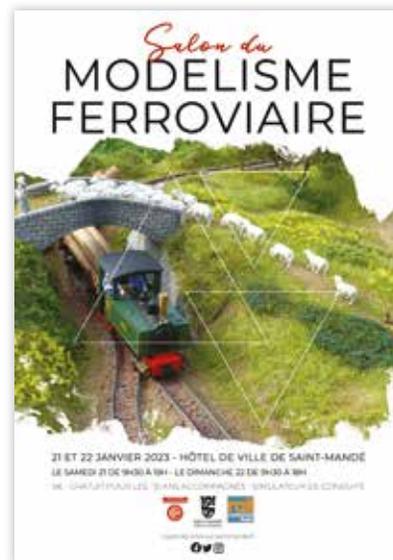
Expliquez-nous...

« Nous cherchons à reproduire une ligne existante, on la transpose sur un plan et on structure la maquette qu'on positionne sous forme de modules, chacun faisant à peu près la taille d'une table. Le but est de faire un réseau modulable démontable et transportable. On choisit aussi une époque car le décor doit correspondre au type de machines qui circulent. On s'aide de cartes postales. C'est un gros travail de recherche en amont ».

Que nous réservez-vous pour cette nouvelle exposition ?

Saint-Mandé est un salon référence en France, voire plus loin. Les clubs viennent de Clermont-Ferrand, Lille, Orléans, Romilly-sur-Seine, Cosne-sur-Loire... il y a aussi un réseau qui vient de Belgique. C'est un lieu d'exposition : les gens peuvent voir les maquettes dans différentes échelles 1/87^e, 1/160^e, et un lieu d'échanges et de rencontres pour les fabricants de matériels roulants, les artisans (une trentaine), les revendeurs, les collectionneurs qui souhaitent pouvoir acheter des produits pour leurs maquettes...

C'est nouveau, on aura cette année un simulateur de conduite qui vient d'Alsace. A la clé pour les participants : le diplôme de conducteur de trains ! »



Passionnés ou curieux, venez rêver devant les michelines, tortillards montagnaux, trains de mine, funiculaires, circuits, gares...

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 JANVIER DE 9H30 À 19H (18H LE DIMANCHE)

**HÔTEL DE VILLE
5 € (ENTRÉE LIBRE - DE 10 ANS ACCOMPAGNÉS)**

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette tribune pour vous adresser **nos meilleurs vœux pour l'année 2023**. Nous espérons que cette année sera une année heureuse et agréable pour tous et nous vous souhaitons santé et réussite dans ce que vous entreprenez.

La fin d'année 2022 a été marquée par un dernier conseil municipal assez calme puisque le maire de Saint-Mandé nous a tantôt refusé la parole et a tantôt refusé de nous répondre. Aucun verre de l'amitié n'y a été organisé et c'est dans une ambiance glaciale que l'année politique s'est malheureusement achevée sur un vœu commun de l'opposition qui a été rejeté par le maire.

Le maire a en effet rejeté notre vœu présenté par l'ensemble des élus de l'opposition lui demandant simplement d'intégrer l'opposition et les Saint-Mandéens aux discussions portant sur les projets d'investissement et de rénovation structurants tels que l'opération "cœur de ville" et la médiathèque.

Tout ceci ne nous a pas empêchés de profiter de l'habituelle parade et de la patinoire synthétique. Nous avons fait quelques courses pour les fêtes dans les nombreux commerces dynamiques de notre ville et nous avons pris quelques cafés et verres sur les banquettes de nos sympathiques cafés et restaurants.

À cet égard, **le conseil municipal a été le théâtre d'une discussion agitée sur la dynamisation des commerces.**

Le maire a adopté une politique commerciale opaque avec un budget secret.

Nous pensons que nous devons privilégier les commerces existants et attirer les nouveaux commerçants par des mesures ciblées et chiffrées. Nous pensons que la mairie doit procéder à des appels d'offres et aider à égalité les commerçants de Saint-Mandé. Et

enfin et surtout, nous nous étonnons que le maire adopte une politique commerciale interventionniste similaire à celle d'Anne Hidalgo. Et nous lui rappelons que cette politique a été dénoncée par sa famille politique et notamment par Rachida Dati comme « *une usine à gaz* », « *une planification commerciale vouée à l'échec avec des moyens dérisoires et des fonds perdus* ». **L'argent des Saint-Mandéens mérite notre attention.**

Enfin, **nous regrettons l'augmentation du coût de la cantine et des activités périscolaires à travers l'application d'un quotient familial élargi dès le 1er janvier 2023**. Nous avons fait valoir que la région et le département ont gelé les augmentations dans les lycées franciliens et les collèges Val-de-Marnais pour permettre de limiter l'effort des familles et nous déplorons l'adoption de tarifs en hausse par la mairie.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : [Lena Etner](#)
Twitter : [@EtnerLena](#)
Instagram : [lenaetnerEnsemble](#)
Email : lenaetner@yahoo.fr
TikTok : [@lenaetner](#)

Saint-Mandé respire



Aménagements de Saint-Mandé, les élus d'opposition écartés des débats structurants

En découvrant les nouveaux aménagements de la pointe Paul-Bert, on est stupéfait : **des jeux d'enfants ont été installés au bord du périphérique**, là où les concentrations en polluants sont les plus fortes, particulièrement toxiques pour les enfants. Si les élus d'opposition avaient été

consultés, ils auraient pu exprimer leurs réserves. Or, s'agissant des projets d'aménagement, ils sont largement écartés des débats.

C'est pourquoi **l'ensemble des listes d'opposition a déposé le vœu suivant** en conseil municipal du 15 décembre. Malheureusement, ce vœu a été rejeté par les élus de la majorité et n'a donné lieu à aucun débat en conseil municipal.

Vœu

En conseil municipal du 12 octobre 2021, les élus d'opposition ont exprimé le souhait d'être informés sur les décisions majeures prises par la majorité municipale et que celles-ci soient soumises à un véritable débat démocratique. Nous rappelons à cet égard que la liste conduite par le maire aux élections municipales de 2020 a rassemblé 46,16% des suffrages au 2^e tour.

[...]

Certains projets majeurs, récents ou à venir, menés par la mairie, n'ont fait l'objet d'aucune présentation aux élus d'opposition, d'aucun échange ou débat ni d'aucun vote en commissions comme en conseil municipal.

C'est notamment le cas de :

- La rénovation de Saint-Mandé Nord
- La rénovation de la médiathèque
- L'aménagement de la Pointe Paul Bert
- La démolition du centre Cochereau et son remplacement par un immeuble d'habitation.
- De plus, l'aménagement de la cour Oasis, dont le budget initial était fixé à 600 000 € a finalement coûté 1,5 M €, sans que les élus d'opposition n'aient eu à connaître les raisons de ce dépassement budgétaire, ni à l'approuver.

Les élus municipaux sont écartés des débats structurants pour Saint-Mandé. L'attention du conseil municipal est détournée sur des délibérations autour de projets accessoires : prêt d'un sonomètre, adhésion pour 40 € à une association...

À l'heure actuelle, la mairie mène une concertation sur l'aménagement du "cœur de ville" de Saint-Mandé. Les élus d'opposition demandent à être associés à cette démarche de concertation [...] et qu'ils puissent en débattre en conseil municipal.

Le présent vœu a donc pour but d'inviter le maire et les élus de son groupe au conseil municipal à revenir à des usages

plus conformes au bon fonctionnement de la démocratie et au respect du pluralisme. [...]

- Le maire s'engage à organiser un conseil municipal dédié à l'opération "cœur de ville" avec possibilité de prise de parole des Saint-Mandéens et ce, avant toute prise de décision.
- Le maire s'engage à soumettre au conseil municipal une délibération sur l'opération de la médiathèque.
- Tous les projets d'investissement ou rénovation de plus de 500 000 € feront l'objet d'une délibération en conseil municipal.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Serrière, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook :
[@SAINTMANDE.RESPIRE](https://www.instagram.com/saintmande.respire)

La Gauche Unie



Un vœu de l'opposition pour dénoncer l'absence de concertation

À l'occasion de ce conseil municipal les élus de l'opposition toutes tendances confondues ont présenté un vœu pour obtenir un **plus grand respect de la démocratie au sein du conseil municipal**.

Relégué en fin de conseil, ce vœu ne fit l'objet d'aucun débat avant que d'être rejeté par la majorité municipale.

Cette façon de procéder ne fait que démontrer le bien fondé des griefs de l'opposition quant à l'absence de dialogue et de concertation.

Or ceci est préjudiciable à l'ensemble des saints mandéens. En effet les propositions de vœux tendait à obtenir que l'opposition soit effectivement associée aux **projets d'aménagement de la ville** mais aussi qu'il y ait une **consultation obligatoire des élus avant l'engagement de projets supérieurs à 500 000 euros**.

Ce vœu faisait suite à l'information sur le **coût de la création d'une cour oasis à l'école Paul Bert** : d'un projet évalué à 600 000 euros, on est passé à une réalisation d'un montant de **1 500 000 euros**.

Favorable à l'origine au projet, il en aurait été tout autre si j'avais été informée du coût exact.

Il y a une dizaine d'années, l'opposition avisée d'un projet de pose de petits pavés avenue du général de Gaulle pour un montant de 400 000 euros avait pu s'y opposer et obtenir le retrait de ce projet pour le moins dispensieux.

Aujourd'hui l'opposition n'a pu jouer ce rôle et **la commune supporte ainsi une dépense de 1 500 000 euros pour l'aménagement d'un espace ne concernant qu'une école !**

Le vœu de l'opposition était donc légitime et son rejet sans débat profondément choquant.

MAUVAISE NOUVELLE POUR LES FAMILLES SAINT MANDEENNES

Le débat d'orientation budgétaire sujet principal de ce conseil a confirmé mes craintes : Les familles seront les premières mises à contribution pour pallier aux difficultés financières de la ville dans le contexte d'inflation et de hausse des tarifs de l'énergie.

Pour la majorité municipale les dépenses exposées par les familles ne sont plus une participation aux frais d'un service de la ville mais une ressource d'exploitation.

Dégager des recettes implique obligatoirement que **la quasi-totalité des familles paieront davantage pour un service identique**.

Une nouvelle tarification de la restauration scolaire des accueils périscolaires et extrascolaires fondée sur une nouvelle formule de quotient familial dénommé "ressources mobilisables" va ainsi entrer en application le 1^{er} janvier 2023.

Il n'est pas question de nier les difficultés auxquelles sont confrontées toutes les collectivités locales dont Saint Mandé mais de vouloir que **l'effort soit équitablement réparti**.

Ce n'est pas le cas en l'espèce où la majorité municipale refuse sans la moindre étude préalable l'augmentation de la taxe foncière pour solliciter les familles sur des dépenses contraintes.

Par ailleurs s'il est besoin de nouvelles ressources, peut être faudrait il également envisager des économies du côté de certaines dépenses.

On rappellera la cour oasis de l'école Paul Bert (1 500 000 euros) au coût disproportionné par rapport aux finances de la ville mais aussi du service rendu. Il est à espérer que dans le contexte actuel

tous les projets d'aménagement de notre ville ne donnent pas lieu à des dépenses somptuaires !

La même observation vaut s'agissant des frais d'entretien de l'espace public : plus de 800 000 euros !

L'accélération de l'isolation thermiques des bâtiments serait également source d'économie.

Avant que d'augmenter tous les tarifs dans une spirale inflationniste, la recherche d'économie serait préférable.

En ce début d'année Je vous adresse tous mes vœux les plus chaleureux à vous et à vos proches.

Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette 2^e tribune avec L. Etner, P. Loulergue et St. Robin pour vous parler de notre vœu déposé par toutes les forces politiques d'opposition au conseil municipal de Saint-Mandé du 15/12/2022 et qui a été rejeté par le maire :

Art.1 : Le maire s'engage à organiser un conseil municipal dédié à l'opération "cœur de ville" avec possibilité de prise de parole des Saint-Mandéens et ce, avant toute prise de décision.

Art. 2 : Le maire s'engage à soumettre au conseil municipal une délibération sur l'opération de la médiathèque.

Art. 3 : Tous les projets d'investissement ou rénovation de plus de 500.000 euros feront l'objet d'une délibération en conseil municipal.

Nous regrettons le rejet de ce vœu qui aurait dû faire consensus. Refuser de débattre, c'est un déni de démocratie.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés, nos bus en double sens et sur les réseaux sociaux.

Béatrice Dorra
beatrice@dorra.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE
2^e adjoint, délégué à la solidarité,
à la santé, aux séniors, aux liens
entre les générations et aux
handicaps.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
Reçoit sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNAULT
4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



THOMAS BOULLÉ
8^e adjoint, délégué à la vie scolaire
et périscolaire.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VÉRON
9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine date :
**mardi 7 février
à 20h – Hôtel de
Ville**

Afin de permettre à tous de
suivre les débats, le Conseil
municipal est retransmis en
direct sur Facebook. L'ordre
du jour est consultable
quelques jours auparavant
sur le site de la Ville
www.saintmande.fr



PHARMACIES DE GARDE

**DIMANCHE
8 JANVIER**

Pharmacie Charrier
39, rue de Montreuil
à Vincennes
Tél. 01 43 28 07 77

**DIMANCHE
15 JANVIER**

Pharmacie Chelli
7, avenue du
Château à Vincennes
Tél. 01 43 28 03 63

**DIMANCHE
22 JANVIER**

**Pharmacie Bonne
nouvelle**
33, rue de Fontenay
à Vincennes
Tél. 01 43 28 07 37

**DIMANCHE
29 JANVIER**

**Pharmacie
Clémenceau**
18, avenue Georges
Clémenceau
à Vincennes
Tél. 01 43 28 12 74

COMMÉMORATION

La cérémonie rendant hommage aux
victimes et otages de l'attaque de
l'Hyper Cacher et aux différents attentats
survenus sur le sol français aura lieu :

**Lundi 9 janvier à 18h
Jardin des oliviers
184, avenue Gallieni**

MODES DE GARDE

Réunion d'information

Une réunion d'information sur les
modes de garde individuelle, chez une
assistante maternelle indépendante ou
en garde à domicile est organisée par
les Ribambins :

**Mardi 24 janvier à 18h
19, avenue Joffre**

Des assistantes maternelles, des gardes
à domicile et les professionnelles
des Ribambins seront présentes pour
échanger avec les parents.

**Inscription obligatoire au
01 49 57 92 52 ou par mail :
ram@mairie-saint-mande.fr**

Économies d'énergie

Atelier seniors organisé par le CCAS
pour se familiariser avec les notions
de sobriété et d'efficacité énergétiques
et pour réduire sa facture d'énergie en
modifiant ses usages quotidiens tout en
améliorant son confort.

**Mardi 17 janvier de 9h30 à 11h30
Hôtel de Ville**

**Salle Françoise Dussud
Inscriptions obligatoires à l'accueil du
CCAS ou par téléphone 01 49 57 78 50**

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

37, avenue du Général de Gaulle
**Le calendrier des prochaines expos-
ventes sur www.saintmande.fr**

LE TEMPS DES AIDANTS

“Le maintien à domicile : Quelles limites ? Quelles alternatives ?”

Jeudi 19 janvier de 14h30 à 16h

Centre de soins municipal

2, place Charles Digeon

Inscriptions au 01 49 57 78 89

UFC QUE CHOISIR

Une association locale proche de chez vous

Pour vous aider à régler vos litiges...

Permanences : lundi et vendredi de 10h à 13h30

Cresco - 4, avenue Pasteur

Informations et rendez-vous :

contactsaintmande@creteil.ufcquechoisir.fr

NOTRE-DAME DE SAINT-MANDÉ

La brocante de charité annuelle s'est tenue dans un esprit de joie et de fraternité grâce à la générosité des donateurs et des bénévoles et en collaboration avec la Canopée. Merci aux nombreux commerçants qui ont fourni tous les lots de la tombola.

AIDE AU NUMÉRIQUE

Afin d'aider les Saint-Mandéens en difficulté avec l'outil informatique, notamment pour les démarches en ligne, une conseillère est à votre disposition au CCAS.

Tél. 01 49 57 78 50

RECENSEMENT

CAMPAGNE 2022 : DU 20 JANVIER AU 26 FÉVRIER

Six agents de la Ville de Saint-Mandé, munis de leur carte officielle avec photo, passeront dans chaque foyer et remettront la notice pour effectuer le recensement en ligne. Ensuite, il suffira à chacun d'aller sur le site Le-recensement-et-moi.fr, accessible via le site www.saintmande.fr / **espace citoyen**, pour remplir le questionnaire.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais avant tout c'est un devoir civique, utile à tous.

GALETTE

L'ensemble scolaire Saint-Michel invite les CM1 et CM2 de Saint-Mandé à se retrouver autour d'une galette des rois.

Mercredi 11 janvier de 14h à 16h

Saint-Michel

10ter, rue Jeanne d'Arc

Inscriptions :

sylvie.desousa@stmichel94.fr

CABINET D'ORTHODONTIE

Le Docteur Tatiana Chirk a ouvert son cabinet d'orthodontie à Saint-Mandé. Spécialités et recommandations : orthodontie adulte et pédiatrique, alignement dentaire invisible, gouttières dentaires...

Rendez-vous sur Doctolib

1, rue de la Première

Division Française Libre

École Paul Bert

Venez découvrir les cours oasis dans la cour de récréation de l'école Paul Bert.

Samedi 28 janvier à 9h30

(et non le 7 janvier comme annoncé dans nos colonnes du Saint-Mandé Mag de décembre).

École Paul Bert

1-5, rue Paul Bert



Les rendez-vous de la maison de la famille

ATELIER PARENT/ENFANT

Jeux théâtraux “Chercher son propre clown”

Animée par la Compagnie Maya.

Public : 5-10 ans

Samedi 21 janvier de 10h30 à 11h30

VISIO CONFÉRENCE



“Le sommeil du jeune enfant pour les parents qui ne font pas leurs nuits”

Animée par Flore Guattari-Michaux, psychologue

Mercredi 25 janvier de 20h à 22h

MAISON DE LA FAMILLE

8, place Lucien Delahaye

*sur rendez-vous au 01 49 57 91 46

(97 24) ou par mail : maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr



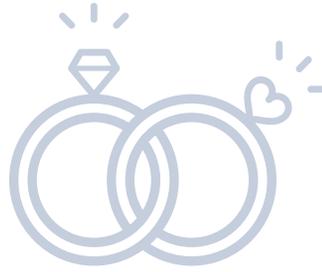
Le calendrier 2023 est disponible en ligne : <https://www.cdospp.com/nos-actions/le-calendrier-des-pompiers-de-paris/>

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLlicitATION DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Esther BORRAS KERN (05/11) ■ Pierre TIXIER (08/11) ■ Gabriel MOREIRA COELHO (09/11) ; Sasha PONSE (13/11) ■ Jad RAFEI (18/11).



Ils se sont unis

Rodolphe DIDIER et Alexandra GUETTA (04/11) ■ Lucas ZHANG et Claire HUANG (05/11).



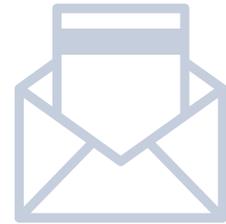
24 OCTOBRE

Dan BENMOUSSA et Carla BENAIS unis par Christine SEVESTRE.



10 NOVEMBRE

Mohammed-Ouramdane GAHLOUZ et Meriem MADI unis par Marianne VÉRON.



Il nous a quittés

Hai KOSKAS (77 ans).

LA TOURELLE

AFTER work

... ET SI VOUS TERMINEZ VOTRE JOURNÉE SUR UNE NOTE AGRÉABLE...

MANGEZ BUVEZ DÉTENDEZ-VOUS...

LATOURELLE94 LATOURELLE WWW.LATOURELLE-VINCENNES.COM

RÉSERVATION AU 01.43.28.33.08 BRASSERIE LA TOURELLE 1 AVENUE FOCH 94160 - SAINT-MANDÉ



CONFIER LES CLÉS DE VOTRE COPROPRIÉTÉ A VOTRE NOUVEAU SYNDIC DE PROXIMITÉ

NOTRE OBJECTIF EST DE VOUS APPORTER

- Une réelle présence
- De la réactivité
- Une communication efficace
- Un réel rapport de confiance

SAS KEYS IMMO - 10 AVENUE BENOIT LEVY 94160 SAINT-MANDE
01.84.23.19.67
CONTACT@KEYS-IMMO.FR
WWW.KEYS-IMMO.FR



galian



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

Julien Weil
Maire de Saint-Mandé

le Conseil municipal
et l'administration communale
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour 2023
